



VISITE DU QUARTIER MADAME ÉLISABETH

DU 13 MAI 2023

LES ÉLUS ET LES SERVICES PRÉSENTS :

- **Julien Gondard**, Maire de Fontainebleau,
- **Isabelle Bolgert**, 1^{ère} adjointe en charge des affaires générales, des affaires sociales et de la petite enfance,
- **Thibault Fine**, adjoint en charge de la voirie, la circulation, le stationnement, la mobilité, le cadre de vie et l'occupation du domaine public,
- **José Tenda**, adjoint en charge de la cohésion sociale, du sport et du sport-santé,
- **Francine Bollet**, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement urbain,
- **Antoine Ingold**, adjoint en charge de la participation citoyenne et des développements numériques,
- **Gérald Ronteix**, conseiller municipal délégué à la sécurité,
- **Carole Guernelec**, conseillère municipale déléguée à la dynamisation du commerce et de la marque Fontainebleau,
- **Fanny Malvezin**, conseillère municipale déléguée aux partenariats et au tourisme,
- **Odile Jacquin**, conseillère municipale déléguée aux affaires patriotiques, militaires et à la mémoire,
- **Philippe Dorin**, conseiller municipal délégué aux affaires équestres et pépinières d'entreprises,
- **Gwenaëlle Pitrey**, directrice générale des services de la Ville,
- **Anne Cecconello**, directrice du pôle Patrimoine, Environnement, et Aménagement Durable,
- **Romuald Simonnet et Meryl Pommier**, agents de police municipale.

Le point de rendez-vous a été donné Place Decamps.

POURQUOI LE QUARTIER MADAME ÉLISABETH ?

Durant son enfance, Élisabeth de France, dite Madame Élisabeth, sœur du roi Louis XVI, accompagnait fréquemment la cour dans ses résidences royales, notamment à Fontainebleau, où elle aimait se promener en forêt. Désirant posséder une maison à Fontainebleau, le docteur Dassy, médecin proche de la Cour, se charge de l'acquisition du terrain et avec Madame Élisabeth envisage la construction de la propriété dont elle dessine les sujets de la corniche. Malheureusement, faute de moyens financiers à l'approche de la Révolution, Madame Élisabeth abandonne le projet et cède la propriété à Dassy. Le terrain de la propriété s'étendait de la rue de France à la rue Saint-Merry, incluant l'actuelle rue Carnot. Fin XIX^e, la propriété fut détruite et le terrain urbanisé.

I. LES PROJETS ET LES QUESTIONS GÉNÉRALES :

• Avenir du site de Véolia et de l'école Saint-Louis :

Les riverains expriment leur inquiétude sur ces projets (absence d'intégration esthétique dans le quartier, urbanisation accrue et crainte de la destruction des bâtiments de l'école Saint-Louis).

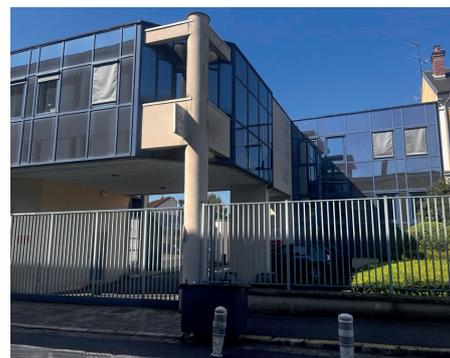
À ce jour, le projet est toujours en phase d'étude. Seules certitudes, l'école Saint-Louis (site Saint-Aspais) et Véolia projettent de quitter le quartier à court terme ; mais aucun calendrier n'est encore arrêté.

- L'école Saint-Louis souhaite déménager dans l'emprise du Lycée Jeanne d'Arc sur le boulevard André Maginot ;
- Véolia cherche à implanter ses activités sur un autre emplacement.

Concernant le site actuel, la collectivité n'a pas les moyens financiers de préempter en faisant l'acquisition des parcelles. Cependant, eu égard au Site Patrimonial Remarquable et selon la volonté du Maire et des élus, la maison de maître de l'école Saint Louis sera conservée et le PLU ne sera pas modifié.

Les élus seront donc très exigeants sur le zonage et les règles sur ce secteur au sein du futur PLUi et demanderont qu'il soit couvert par une Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) dite de "secteur" ou de "quartier".

Ce type d'OAP définit en particulier les conditions d'aménagement garantissant la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces de la zone définie.



• Transports :

De nombreuses remarques quant à la mauvaise ponctualité de la Ligne 1 qui ne facilite pas les trajets vers Paris.
→ Dans le sens Centre-ville/Gare : Les bus sont souvent trop « justes », les Bellifontains manquent leurs trains à quelques minutes près.

→ Dans le sens Gare/Centre-Ville : les bus n'attendent pas toujours l'arrivée des trains pour partir.

Sur ce point la ville est en contact avec la CAPF afin d'améliorer la fréquence des bus, en particulier sur la ligne 1.

• Quelques inquiétudes sur le trafic routier engendré par le projet de biomasse à l'Hôpital

Le flux sera suffisamment faible pour ne pas impacter la circulation ou la tranquillité des riverains (2 camions par semaine attendus).

• L'utilisation de souffleurs par les services de la Ville lors du ramassage des feuilles provoque des nuisances sonores et des projections de graviers. Est-il possible d'inverser les moteurs (aspirateurs) ?

Cette solution n'est pas envisageable techniquement et financièrement par les services de la Ville. Les agents sont informés des risques de projections afin d'adapter leurs méthodes de travail.

• Les riverains dénoncent un sentiment d'insécurité grandissant à cause du manque d'éclairage la nuit.

Depuis l'automne 2022, la Ville a procédé à l'extinction de l'éclairage public à minuit (1h30 en centre-ville). Une mesure s'inscrivant dans une démarche d'économies d'énergies et de préservation de la biodiversité. En parallèle, la Ville poursuit un grand chantier de remplacement en LED de l'intégralité de son éclairage public. À terme, ces LED permettront d'afficher un effet « pleine lune » tout au long de la nuit (éclairage faible) en consommant très peu d'énergie.

2. QUESTIONS / RÉPONSES PAR QUARTIERS :

PLACE DECAMPS :

• Absence d'une plaque « rue Guérin »

La plaque a été installée par les services de la Ville.

• Un enfouissement des réseaux est-il prochainement envisagé dans le quartier ?

Ce n'est pas prévu à court terme par les opérateurs.

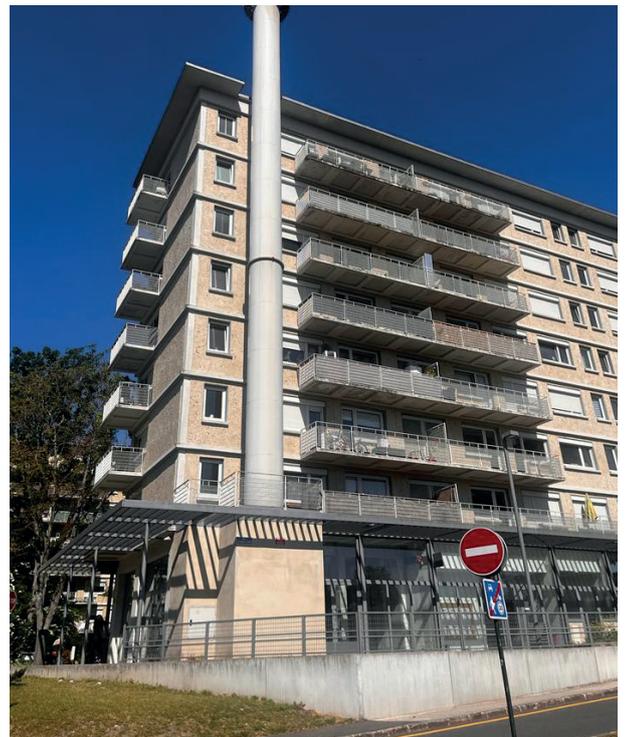
• L'enrobé de la Place Decamps sera-t-il bientôt repris ?

Il y a aura une reprise de la chaussée de la Place Decamps avant la fin d'année 2023. Cela se déroulera lors d'une période de vacances scolaires afin de minimiser les impacts pour les riverains et sur la circulation.

VILLAGE DE LA FAISANDERIE :

• Les riverains saluent les rénovations des barres américaines et les aménagements du croisement rue de la Faisanderie / rue de France. Toutefois, des bruits intermittents semblent provenir de la cheminée des barres américaines et sont audibles à plusieurs centaines de mètres. La situation se serait calmée durant l'hiver mais le problème est revenu.

Le bailleur social des Foyers de Seine-et-Marne (FSM), propriétaire du site, a été contacté à ce sujet par nos services, ils enquêtent sur l'origine du problème. Si les riverains entendent à nouveau un dysfonctionnement de la cheminée, ils ne doivent pas hésiter à se rendre à l'agence FSM (24 rue de Bretagne) afin de faire constater le dysfonctionnement.



- **De nombreuses remarques de riverains concernant la présence de rassemblements sous les « arcades » des barres américaines. La police municipale et la police nationale ne se déplacent pas. Des caméras sont-elles installées dans le secteur ?**

La police municipale va continuer les patrouilles dans ce secteur. Elle est d'ailleurs en contact régulier avec FSM et les gardiens des résidences. Elle dispose également des badges permettant d'accéder rapidement aux locaux en cas d'intervention.

Il ne faut pas hésiter à contacter la patrouille (06.74.59.28.87) qui se déplacera pour ce type de signalement. Des patrouilles de nuit sont d'ailleurs mises en place certains soirs jusqu'à 02h. Ce secteur n'est pas encore doté de caméras.

RUE CASIMIR PERIER :

- **Les riverains dénoncent une vitesse excessive. Ils demandent s'il est possible d'installer un ralentisseur.**

Un radar pédagogique va être installé prochainement. Si les services de la Ville constatent une proportion importante de véhicules ne respectant pas les limitations, un ralentisseur sera installé.

RUE CARNOT :

- **Absence d'un panneau « sauf cyclistes »**

Le panneau a été installé par les services de la Ville.

- **Le panneau sens interdit à l'angle de la rue de la Faisanderie n'est pas assez visible en raison de la présence d'une glycine et de son positionnement.**

Il a été demandé au propriétaire de tailler la glycine. Un panneau sens interdit a été installé devant l'école Saint-Louis, de l'autre côté de la route, pour plus de visibilité. (cf photo)



RUE VICTOR HUGO :

- **La nouvelle place de stationnement PMR, la signalisation et le marquage au sol ne sont pas clairs.**

Le marquage a été corrigé et la signalisation installée par les services de la Ville.



3. CONTACT

Vous avez une doléance à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part d'un projet ? Écrivez à maire@fontainebleau.fr. Votre mail sera directement traité par le cabinet du maire.

Les élus sont également à votre écoute.

N'hésitez pas à les solliciter en faisant la demande par mail à assistante.elus@fontainebleau.fr.

Hôtel de Ville
40 rue Grande
77300 Fontainebleau